

la bicyclette de Jean Monnet

Quand on se réfère dans le titre d'un groupe de réflexion au concept de contrat social, on ne peut ignorer que l'année 2012 qui débute est celle du tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau. Dans les œuvres multiples de Rousseau, il y a la remise en ordre des papiers de l'abbé de Saint-Pierre sur la possibilité de maintenir une paix perpétuelle en Europe. Et Rousseau d'affirmer que c'était possible. Et pour se justifier, lui que l'on accusait de construire ses raisonnements sur une vision de l'homme complètement erronée écrivait « On doit bien remarquer que pour atteindre la paix perpétuelle nous n'avons pas supposé les hommes tels qu'ils devraient être : "bons, généreux, désintéressés, et aimant le bien public par humanité" ; mais tels qu'ils sont, "injustes, avides, et préférant leur intérêt à tout". »

L'idée de paix en Europe a de fait dépassé le stade de l'utopie pour déboucher sur une réalité très concrète puisque nous connaissons une paix remarquable depuis 1945 entre pays occidentaux. Simplement, cette paix, fondée sur l'intérêt bien compris de chacun comme le disait Rousseau prête à des interprétations ambiguës. Ainsi, certains ont affirmé que ce n'est pas la construction européenne qui a fait la paix mais la *pax americana* imposée par la guerre froide qui a conduit les anciens belligérants européens à s'entendre. Les tensions actuelles, vingt ans après la fin du communisme russe et de la guerre froide, pourraient accréditer cette thèse. À mon sens, il n'en est rien et malgré les turbulences, l'Europe avance.

Jean Monnet parlait de bicyclette pour décrire la construction européenne : la moindre hésitation, le moindre surplace peuvent être fatals au projet. La difficulté est qu'à chercher le mouvement par principe sans se demander dans quelle direction on va, on risque de heurter un mur. Certains n'hésitent pas à dire que le principe de la bicyclette est dangereux car il ne prévoit aucune possibilité de retour en arrière quand on est dans une impasse. C'est le débat grec : faut-il considérer que l'appartenance de la Grèce à la zone euro est irréversible ? Et si non, en se voulant pragmatique, ne risque-t-on pas d'être purement et simplement destructeur ?

L'année 2012 va devoir répondre à cette question : jusqu'où peut-on corriger ce que l'on a fait sans tout défaire ? Cela concerne la zone euro, cela concerne la Politique agricole commune, cela concerne la politique de concurrence contre laquelle certaines voix s'élèvent à l'Est. À mon avis, Jean Monnet avait raison : ce qui est acquis doit être considéré comme tel. Ce point de vue d'ailleurs est partagé par les pays membres. La Pologne, qui fut un foyer eurosceptique, loin d'avoir mis sa présidence de 2011 à profit pour remettre en cause certaines politiques, a manifesté plutôt un enthousiasme européen nouveau. La Hongrie, montrée du doigt pour sa dérive nationaliste, a affirmé vouloir clarifier la situation et indiqué qu'il n'était pas question de prendre des décisions contraires aux traités. Et au milieu des affres de la zone euro, on se remet à considérer qu'il faut plus penser à la croissance et moins à l'austérité déflationniste qui discrédite le projet européen auprès des populations concernées.

Il n'y a pas de crise du projet mais une crise de ceux qui en ont la charge. Le président de la Commission devrait se décider à exister et le premier ministre britannique gagnerait en épaisseur historique en quittant son épaisseur hystérique anti-européenne. Bref, à Londres, à Francfort et à Bruxelles, il va se passer des choses car tout le monde a besoin qu'elles se passent. Il faudrait peut-être aussi qu'à Athènes, il s'en passe moins...

la chronique de Jean-Marc Daniel

Jean-Marc Daniel, qui préside notre groupe de réflexion Contrat Social, tient, chaque jour

un nouveau site internet

Les visiteurs réguliers de notre site internet www.contrat-social.com ont certainement remarqué que celui-ci avait fait peau neuve, pour s'adapter à l'évolution des activités et à la croissance de Contrat-social. Conçu à l'origine pour diffuser en ligne nos analyses et nos propositions, notre site a été refondu et s'articule en deux grandes sections :

— « **Contrat-social** » présente notre groupe de travail et ses activités, permet de nous joindre et donne accès aux documents que nous destinons à nos adhérents : « **présentation** » ; « **nous contacter** » ; « **récent et en cours** » (activités de Contrat-social) ; « **nouveau sur le site** » (écrans récemment mis en ligne, nouveaux documents à télécharger) ; « **recherche** » (en texte intégral, sur l'ensemble du contenu du site) ; « **lettres** » (électroniques d'information trimestrielles) ; « **notes de conjoncture** » ; « **extraits et compléments** » ; « **déjeuners** » et « **membres** ».

L'accès à la dernière « **note de conjoncture** » et la rubrique « **extraits et compléments** » sont réservés à nos membres et sont protégés par mot de passe. « **Déjeuners** » présente l'ensemble des déjeuners-débats organisés par Contrat-social entre 2005 et 2011. « **Membres** » présente les avantages de l'adhésion à Contrat-social et donne accès aux documents réservés. À terme, cette rubrique pourra être enrichie et donner accès à des outils de partage en ligne.

— « **Analyses et propositions** » reprend en les réaménageant et en les complétant les quatre grands « volets » de notre ancien site : « **le système français et ses blocages** » ; « **un monde de grands changements** » ; « **les éléments d'un contrat social rénové** » ; « **débattre des pistes pour des réformes** ». Ces volets sont eux-mêmes subdivisés en chapitres.

Chacun des « volets » et chapitres est introduit par un écran depuis lequel peuvent être téléchargés le texte complet (aux formats Word et Acrobat), les extraits de livres préparés par Contrat-social et se rapportant au chapitre considéré, ainsi que les compléments de ces chapitres. Extraits et compléments sont réservés à nos membres et se présentent sous la forme de dossiers compactés au format « zip ».

documents de travail

note de conjoncture

Ce résumé est extrait de la **note de conjoncture** de janvier 2012 et résulte de la collaboration entre 2 membres de Contrat-Social, Jacques Blanchard et Pierre Cabon.

À la fin de 2011, les commentaires et pronostics portés sur la situation de la zone euro et, au sein de celle-ci, sur la France étaient, généralement, bien pessimistes. Le mot de crise était fort employé et les fermetures d'exploitations dans l'hexagone faisaient la une. Nos notes de conjoncture de janvier reconnaissent de fortes raisons d'inquiétude mais soulignent aussi des facteurs positifs trop négligés.

On réalise aujourd'hui que le monde occidental, États-Unis en tête, a voulu maintenir une croissance soutenue de l'économie en dépit du fait que l'un de ses ingrédients essentiels, l'énergie bon marché (et censée ne pas créer de dommages) n'existait plus. Des crédits massifs aux formes souvent perverses et aux échéances lointaines ont été distribués. Il faut aujourd'hui résorber un endettement des États et, dans maints pays, des particuliers. Cela va prendre des années. Le monde anglo-saxon soutient la conjoncture par l'achat d'obligations publiques effectué par les banques centrales et critique la zone euro qui refuse de faire de même, or celle-ci, par d'autres procédés a été loin d'être inactive.

Nos amis Américains ou Britanniques ne veulent pas, en général, admettre qu'un ensemble de 17 pays qui furent en lutte les uns contre les autres pendant des siècles, ont forcément des difficultés à parvenir, de façon démocratique, à une véritable fédération ce que leur monnaie commune exige incontestablement. Les Britanniques sont d'autant plus critiques que l'édification d'un ensemble continental les a toujours inquiétés ; ces raisons se comprennent mais elles ne sont plus de notre temps. À ces craintes d'un autre temps s'ajoutent celles de la City, pièce essentielle de l'économie britannique, qui redoute les directives bruxelloises.

Si l'on se tourne vers l'avenir ne doit-on pas relativiser le fait que, après l'agriculture, l'industrie joue un rôle moins grand dans nos économies ? Les services ne représentent-ils pas les trois-quarts de notre PIB ? La recherche, l'innovation, la vente, la promotion, les services complémentaires : voilà ce qui prime. Les outils clefs ne sont plus les machines mais les liaisons informatiques. Les jeunes les utilisent plus aisément que leurs aînés ce qui est contraire à nos traditions. Les firmes qui **tiennent le devant de la scène** ont été créées par des hommes d'une vingtaine d'années. C'est un monde de l'autonomie et des initiatives et non du *top down*. De l'itération et de la mobilité plus que des certitudes et de la stabilité. Monde d'un doute pénible mais fécond.

Les échanges de messages informatisés bouleversent la publicité, les médias, la distribution de la musique comme les ventes des supermarchés, les marchés de capitaux mais aussi la vie politique dans le monde Arabe comme dans la campagne présidentielle américaine. Dans cet univers la concurrence, souvent vive et parfois impitoyable encourage la naissance de prestations meilleures et moins chères. Par les échanges via internet comme par les formations universitaires à l'étranger, des cultures diverses sont mises en relation et le rôle des étrangers dans la Silicon Valley confirme le rôle fécond de ce phénomène.

Ce n'est donc pas un hasard si les prévisions pour 2012 se redressent en ce qui concerne les États-Unis — à la fois leader des nouvelles technologies et praticiens d'une politique monétaire « dynamique » — alors que celles de l'Europe restent médiocres. Reste que l'épargne américaine est insuffisante et la balance extérieure déficitaire, ce qui n'est pas le cas de la zone euro.

extraits

13 nouveaux extraits de livres ou d'articles et **dossiers** ont été diffusés à nos membres et intégrés dans la base de données de Contrat-social :

Benoît d'Aboville, « L'Europe et le nucléaire après Fukushima », *Commentaire*, août 2011 (22)

Jean-Marc Jancovici, « Le mur de l'énergie rare », *Le Débat*, octobre 2011 (22)

Jean-Marc Jancovici, *Changer le monde Tout un programme !*, Calman-Lévy, 2011 (22)

dossier préparé par Contrat-social, *L'électricité nucléaire française dans son contexte*, décembre 2011 (22)

Jean-Pierre Filiu, *La Révolution arabe*, Fayard, 2011 (24)

Centre for European studies, *EU Economic governance : the French and the German views*, 2011 (24)

Marcel Gauchet, *L'Avènement de la démocratie, III À l'épreuve des totalitarismes*, Gallimard, 2011 (24)

Dominique Reynié, « Situation de la droite en Europe », *Commentaire*, automne 2011 (24)

Luc Chatel et Jean-Pierre Chevènement, *Le monde qu'on leur prépare*, Plon, 2011 (31)

Marcel Gauchet et Philippe Meirieu, « Réflexions sur l'école », *Le Monde*, 3 septembre 2011 (31)

The Economist, « La santé au Japon », *The Economist*, septembre 2011 (35)

Gilles Kepel et alii, *Banlieue de la République*, institut Montaigne, 2011 (37)

Pascal Perrineau (direction), *Le Vote de rupture, élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Presses de Sciences Po, 2008 (43)

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de **déjeuners-débats** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.
2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux.
3. Tous les deux mois une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs établissant la compétitivité française.
4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.
5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.
6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.
7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne visualisez pas correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez ne **plus recevoir cette lettre**.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.

